

Élections 2005 De l'opposition sur deux sièges

p.5



Candidats élus sans opposition

Mairie	M. Pierre Jean	Réélu
Conseiller 1	M. Yves Laflamme	Réélu
Conseiller 2	M. Mario Marcoux	
	M. Yvon émillard	
Conseiller 3	M. Renald Roy	Réélu
Conseiller 4	M. Auguste Boulet	
	M. Yvon Montminy	
Conseiller 5	M. Gaston Garant	Réélu
Conseiller 6	M. Jean-Yves Gosselin	Réélu



Halloween

S'amuser tout en restant vigilant sur la rue!
Soirée au Club V.T.T.
p. 16

C.P. 128
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde 259-2433

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photos première page

Traitement numérique: Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec



Journal **St-F** réalisé
bénévolement
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
1/4 page	18,00\$	150,00\$
1/2 page	35,00\$	300,00\$
1 page	60,00\$	500,00\$
Petite annonce	2,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur 4,00\$ 35,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance..... 911
CLSC Antoine-Rivard 248-2572
Feu 911
Municipalité..... 259-7228
Centre anti-poison du Québec..... 1-800-463-5060
Tel-Jeunes 1-800-263-2266





SOMMAIRE

Tirage de la Loto-Fondation	4
De l'opposition sur deux sièges	5
Vote par anticipation	6
Bazar-bouffe	6
Retour aux sources pour les Théberge	7
Consultation du CSSS Montmagny-L'Islet	7
Chronique les tiques et les puces	8
Encouragez le Parc École	8
Investissement à l'Hôtel-Dieu	9
Fermières: activités de novembre	10
Identification des puits d'eau potable	11
Les gagnants du concours d'embellissement	13
La communauté chrétienne en action	15, 17
Soirée d'Halloween au Club V.T.T.	16
Recette des Fermières	17
Baptêmes	18
Club de fers Les Amis de St-François	18
La Francolière	19
Une envolée vers l'avenir	19
Les Débrouillards	20
Pensée positive	21
Club de pétanque de Saint-François	21
Cassy	21
Au fil des jours	22
Les Petites annonces	23
L'Écho municipal	12 pages

S'établir dans Montmagny-L'Islet grâce à Desjardins

Soucieuse d'aider les jeunes familles et travailleurs à se porter acquéreurs d'une propriété et d'encourager la création de logements, les Caisses Desjardins des MRC de Montmagny et de L'Islet ont mis en place un programme innovateur d'Accès à la propriété.

Le programme est prolongé jusqu'au 31 décembre 2006. Informez-vous sans plus tarder à l'une des caisses participantes. Certaines conditions s'appliquent. Les règlements relatifs à ce programme sont disponibles à votre Caisse Desjardins.

Ensemble, construisons notre avenir!

Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud

Un geste pour la vie

Dans la semaine se terminant le 17 septembre dernier, vous avez été sollicités pour le projet HOTELLERIE. Vous avez répondu d'une façon plus qu'admirable et c'est avec grand plaisir et gratitude que les solliciteurs, le grand chevalier et moi-même vous disons merci pour l'accueil que vous nous avez réservé. Tous, tant que nous nommes, recevons des demandes pour bien des organismes de charité qui travaillent pour le plus grand bien des gens dans le besoin.

Le montant total qui a été donné a surpassé nos attentes et c'est avec une immense joie que je vous dévoile cette somme qui a atteint 4 000,00\$. Nos objectifs les plus optimistes ne se rendaient pas là.

Bravo à vous tous bonnes gens de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud Je vous dis à tous... merci et portez-vous bien

Jean-Marie Garant



VENEZ COMPARER NOS PRIX

Menus du jour
Commandes pour apporter
Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704



Bière froide
Slush

Essence avec service

Dépanneur: 259-7515



Tirage de la Loto-Fondation 2005 Les gagnants sont connus

.....
La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny a procédé au tirage des gagnants des prix de la Loto-Fondation le mercredi 19 octobre à 10h00 dans le hall d'entrée de l'hôpital.

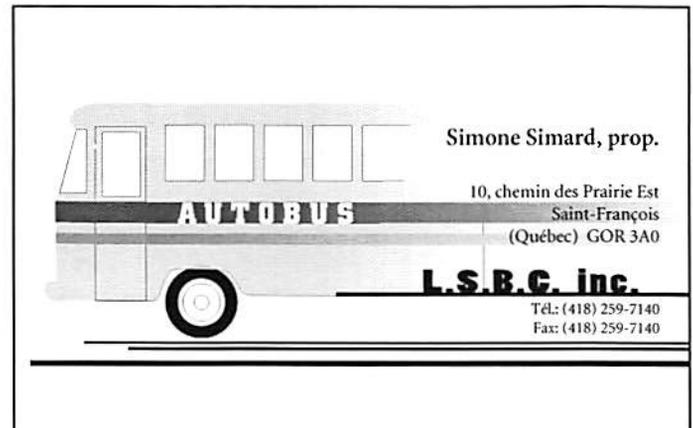
La campagne a connu un bon succès puisque 7525 billets ont été vendus. La somme ainsi recueillie servira à l'achat de deux lits d'accouchements pour le Centre Mère-Enfant.

Félicitations aux 14 gagnants: Maxime Léveillé (1500\$), André Caron (1000\$), Jean-Yves Ruel (500\$), Rémi Mercier (500\$), Frédéric Ouellet (100\$), Réal Paradis (100\$), Linda Duquet (100\$), Armande Chouinard (100\$), Richard Ouellet (100\$), Stéphane Beaulieu (100\$), Madeleine Lord (100\$), Gilles Normand (100\$), Richard Thibault (100\$), Nathalie Gagnon (100\$).

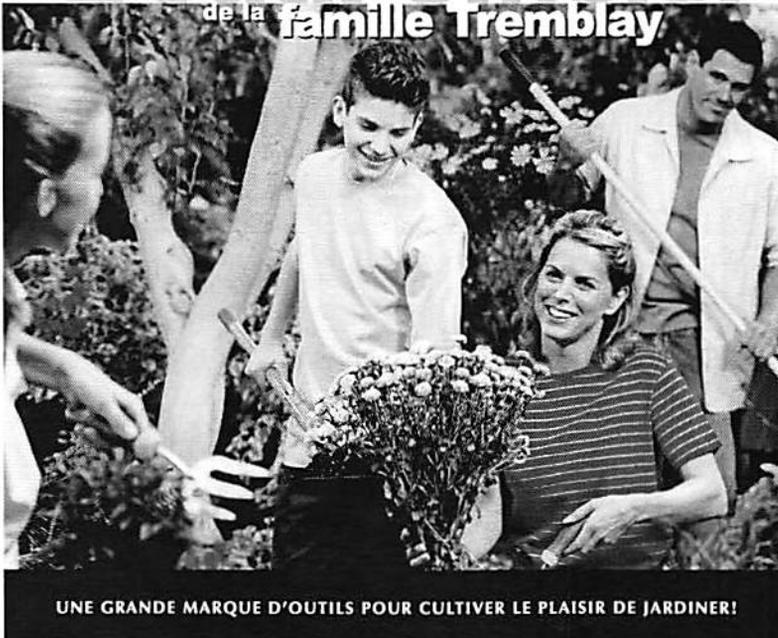
Sincères remerciements aux vendeurs et aux superviseurs qui ont fait un travail exemplaire et qui ont

permis cette réussite. Ce sont plus de 150 personnes qui se sont impliquées dans ce financement populaire.

Source: Nicole Jean, adjointe administrative et coordonnatrice d'événements
Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny



L'outil officiel de la famille Tremblay



UNE GRANDE MARQUE D'OUTILS POUR CULTIVER LE PLAISIR DE JARDINER!

Il y a plus de 100 ans, Alphonse et Téléphore Garant apposaient pour la première fois le nom de Garant sur un outil agricole. Depuis, ce geste a été répété des millions de fois sur des milliers de pelles rondes, de râteaux et de cisailles. Le nom de Garant s'est répandu partout au pays pour en faire la marque d'outils les mieux adaptés aux besoins des jardiniers, tant amateurs que professionnels.



**L'outil officiel
des Canadiens**
depuis 1895

www.garant.com



De l'opposition sur deux sièges

L'Équipe de Pierre Jean a gagné en partie son pari

par Raynald Laflamme

La maire sortant Pierre Jean ainsi que quatre conseillers sortants de l'Équipe qui Eau'se ont été réélus sans opposition au terme des mises en candidatures le 14 octobre dernier.

En présentant une équipe autour de lui au Conseil municipal, Pierre Jean a pratiquement gagné son pari d'éviter l'élection à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Deux membres de son équipe devront toutefois faire face à l'électorat.

Au siège n° 2, Mario Marcoux, pressenti par le maire pour succéder

à François Létourneau qui a choisi de ne pas renouveler son mandat, fera face à Yvon Rémillard. Les deux candidats, qui habitent le village, sont bien connus dans la communauté pour leur implication dans le sport et les loisirs. D'ailleurs, le conseiller élu à ce siège héritera du dossier des loisirs.

Au siège n° 4, le candidat sortant Auguste Boulet fera face à M. Yvon Montminy qui sollicite un premier mandant. M. Boulet a déjà l'expérience à titre de conseiller alors que M. Montminy est très assidu aux séances du Conseil municipal. Les deux candidats sont producteurs lai-

tiers et habitent le chemin de la Rivière-du-Sud.

Élus sans opposition

Outre Pierre Jean, à la Mairie, Yves Laflamme, siège n° 1, Renald Roy, siège n° 3, Gaston Garant, siège n° 5, et Jean-Yves Gosselin, siège n° 6, ont tous élus sans opposition.

Les électeurs devront donc se rendre voter le dimanche 6 novembre pour signifier s'ils mettent en place en totalité l'Équipe qui Eau'se ou s'ils préfèrent se garder un droit de réserve en amenant au Conseil les candidats Rémillard et Montminy.

Réélu sans opposition

Gaston Garant remercie

Bonjour citoyennes et citoyens de Saint-François

Je tiens à vous remercier de m'avoir réélu par acclamation pour un deuxième mandat. Je tiens à vous dire que je vais tout faire ce qui est en mon pouvoir, avec l'appui de l'ensemble du Conseil municipal, pour garder la confiance que vous m'avez témoignée.

Merci à toute la population

Gaston Garant
Conseiller au siège n° 5



**les équipements de ferme
bonneau**

Gilbert Bonneau, président

VENTE ET SERVICE
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

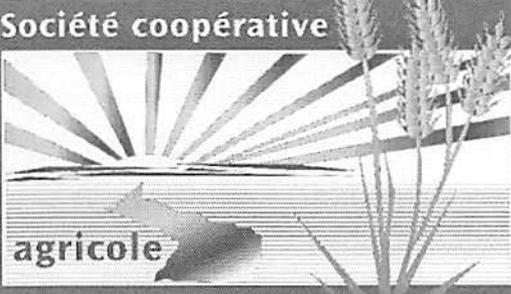
Bureau: (418) 259-7735
Garage: (418) 259-7289
Fax: (418) 259-2122

881, chemin Saint-François Ouest
Saint-François, comté Montmagny
(Québec) GOR 3A0

Quincaillerie - Matériaux - Moulées - Semence - Pesticides



C.A. DE LA RIVIÈRE-DU-SUD



Société coopérative
agricole
de la Rivière-du-Sud

34, Chemin Saint-François Ouest
Saint-François (Québec) GOR 3A0

Courriel: cooprivsud@globetrotter.net
Site internet: www.cooprds.ca

Tél.: (418) 259-7715 Fax: (418) 259-7717



Dimanche 30 octobre

Vote par anticipation

Si vous prévoyez être absent ou incapable d'aller voter le jour du scrutin, vous pouvez voter par anticipation. Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 30 octobre, soit sept jours avant le scrutin. Le bureau de vote par anticipation sera ouvert de 12h à 20h.

Pour voter le jour du vote par anticipation et le jour du scrutin, vous devez présenter une pièce d'identité avec photo. Cette pièce d'identité peut être votre carte d'assurance-maladie, votre permis de conduire ou votre passeport canadien.

Novembre ramène le Bazar-bouffe

Invitation à toute la population au Bazar-bouffe le dimanche 13 novembre de 9h à 15h au Centre des Loisirs de Saint-François. Au programme: Bazar-bouffe, artisanat et bricolage.

Possibilité de location de table auprès de Mireille Fournier au 259-7526 ou Monique Fiset au 259-7645. Nous vous invitons tous à venir nous encourager et à faire l'achat de cadeaux pour les Fêtes.

Bienvenue à tous!



Souper des Fêtes des Fermières

Le souper des Fêtes aura lieu le mercredi 14 décembre suivi de la réunion au local des Fermières. La carte pour le souper de Noël sera en vente au coût de 10\$. Communiquez avec Mireille Fournier au plus tard le 7 décembre au 259-7526. Nous ferons un échange de cadeaux: napperon avec motif de Noël d'une valeur de 8\$ à 10\$.

Bienvenue à tous!



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e avenue
Saint-Raphaël
GOR 4C0

TÉL.: 418 243-2074
FAX: 418 243-2157



MORIGEAU-LÉPINE

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) GOR 2G0
Tél.: (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

Retour aux sources pour les Théberge d'Amérique



(R.L.) L'Association des familles Théberge a célébré son 15e anniversaire de fondation en tenant son rassemblement sur la terre ancestrale de Louis Théberge et Marie-Geneviève Chouinard, le 13 août à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Michel Théberge et Marie-Michaele Perez, les propriétaires actuels de la ferme, et leurs six enfants ont été des hôtes formidables en accueillant avec fierté et beaucoup de chaleur une soixantaine de Théberge dont quinze en provenance des Etats-Unis. Les discours d'usage ont précédé les échanges plus informelles mais combien enrichissantes sur la route du retour aux sources.

Consultation du CSSS Montmagny-L'Islet

Rencontre d'information sur les résultats et actions futurs

.....

En mai 2005, le Centre de santé et de services sociaux a tenu des consultations avec la population pour connaître ses besoins en matière de services de santé et de services sociaux.

Dans le but de discuter des résultats et de cibler les mesures à mettre en place sur notre territoire, l'équipe de direction et des membres du conseil d'administration convient la population de Montmagny-Nord à une rencontre qui se tiendra: le mardi 22 novembre de 19 h à 21 h, à la salle Les Augustines, Hôpital Montmagny, 350, Boulevard Taché Ouest à Montmagny.

Nous vous attendons en grand nombre. Votre avis est important pour déterminer les actions futures du Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet.



SIÈGE 2

MARIO MARCOUX

Madame, Monsieur

Le 6 novembre prochain, les citoyens et citoyennes de St-François devront se prévaloir de leur droit de vote afin d'élire de nouveaux membres au sein du conseil municipal.

Voici les raisons qui ont justifié ma décision de répondre favorablement à la proposition qui m'a été faite il y a quelques semaines, soit de poser ma candidature au poste n° 2.



Au cours des 15 dernières années, je me suis impliqué avec enthousiasme au niveau des loisirs, plus particulièrement auprès des jeunes. J'ai participé à l'instauration du comité du baseball, à la réalisation du défi de la Rivière-du-Sud, sans compter les nombreux tournois de toutes sortes. Je suis également membre fondateur de notre journal l'Écho.

C'est en travaillant à l'avancement de certains projets que j'ai appris à connaître l'équipe déjà en place. Même si à l'occasion les discussions sont plutôt orageuses, je n'ai pas peur d'émettre mon opinion et je suis capable d'être solidaire. Je crois que c'est en équipe qu'on réalise les plus grands défis.

Beaucoup de gens dynamiques n'hésitent pas à s'impliquer au sein de différents comités qui, au fil des ans, comptent de plus en plus d'adeptes à Saint-François (baseball, soccer, pétanque, archers, terrain de jeux, etc.). J'aimerais bien être à l'écoute de leurs besoins, sans pour autant négliger les attentes des autres organismes et citoyens. Évitions donc les déplacements inutiles vers d'autres municipalités et villes avoisinantes et engageons nous dans notre municipalité!

À mon humble avis, il est possible d'avoir de bons moments de loisirs et de se distraire pleinement à un prix plus que raisonnable. Nous avons la chance de pouvoir bénéficier d'une qualité de vie inégalée que nous ne retrouvons pas en banlieue.

Étant un passionné du vélo, je constate avec fierté la beauté de notre village. À Saint-François, nous sommes des bâtisseurs et nous avons déjà réalisé de grands projets et fêtes d'envergures. Un vent d'enthousiasme souffle maintenant et j'ai le goût d'apporter ma contribution à la bonne marche des dossiers municipaux.

Merci et au plaisir de vous représenter !

MARIO MARCOUX

La téléphonie Internet

par François Faguy

francois.faguy@caramail.com

Depuis près de 10 ans, une technologie réservée aux initiés, la téléphonie Internet ou téléphonie IP est aujourd'hui plus accessible grâce à de nouvelles offres de services. Le principe est simple: on utilise le réseau Internet plutôt que le réseau téléphonique pour acheminer les conversations. Puisque l'utilisation de l'Internet est facturée selon le temps quelle que soit la distance parcourue, les frais d'interurbains sont considérablement réduits ou même inexistantes. Toutefois, l'Internet n'a pas été conçu pour la téléphonie et la qualité sonore n'est pas toujours aussi bonne que celle du réseau téléphonique; elle est plutôt semblable à la qualité sonore des téléphones mobiles de la dernière génération.

Aujourd'hui, je vous présente le service de téléphonie IP de la société Vidéotron (www.videotron.ca), une entreprise de télévision par câble bien connue. J'ai choisi ce service parce qu'il est le seul que vous puissiez acheter sans posséder un ordinateur et une connexion Internet au préalable. J'ai placé de l'information sur d'autres services sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/ffaguy/telephonieIP.htm> pour ceux qui sont déjà abonnés à l'Internet.

La société Vidéotron veut faire son entrée dans le marché de la téléphonie depuis plusieurs décennies, ce qui lui a toujours été refusé par la réglementation canadienne sur les services de téléphonie. Aujourd'hui, la téléphonie IP lui ouvre la porte. L'offre de Vidéotron est très semblable à celle des compagnies de téléphone. Par exemple, vous pouvez conserver votre numéro de téléphone actuel. Le coût de l'abonnement de base est presque identique et inclut les appels locaux sans limite de temps ainsi que les services d'assistance annuelle, d'urgence (911) et d'inscription à l'annuaire. Elle offre toutes les options habituelles à un coût mensuel semblable: messagerie vocale, afficheur, blocage de l'afficheur, appel en attente, renvoi d'appel, dépisteur, conférence à trois, rappel du dernier demandeur, recomposition continue, etc. L'avantage du service de Vidéotron est que les appels interurbains sont gratuits entre les abonnés de Vidéotron. De plus, en doublant le coût de l'abonnement, on peut faire 1000 minutes d'appels interurbains au Canada et aux États-Unis ou un nombre illimité d'appels interurbains sans limite de temps partout au Québec.

L'installation est simple, le technicien de Vidéotron branche un adaptateur dans le câble et vous branchez vos appareils téléphoniques dans cet adaptateur. En effet, il n'est pas nécessaire d'avoir un ordinateur et vous conservez vos appareils téléphoniques.

Présentement, le service de téléphonie de Vidéotron n'est disponible qu'à Montréal, Laval, Longueuil, Québec et Lévis, mais la société agrandi le territoire desservi continuellement. Pour s'y abonner, il n'est nécessaire de s'abonner ni à la télévision par câble, ni à l'Internet. Toutefois, l'entreprise offre des forfaits si vous achetez plus d'un service.

Un service fort intéressant si vous faites beaucoup d'interurbains.

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/ffaguy> et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@caramail.com ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, (c) 2005, François Faguy.

Venez encourager le Parc École La Francolière

Une invitation à toute la population à venir encourager le comité d'école lors du Bazar-bouffe le 13 novembre au Centre des Loisirs. Une table sera disponible avec des tricots, des décorations de Noël et des crèches fabriquées par les élèves, les parents et les grands-parents. Nous vous attendons en grand nombre.

Louise Boulet, responsable



Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encensboulet.com

Achat et vente de ferme



Les Assurance Fontaine Lemay & Ass. inc.

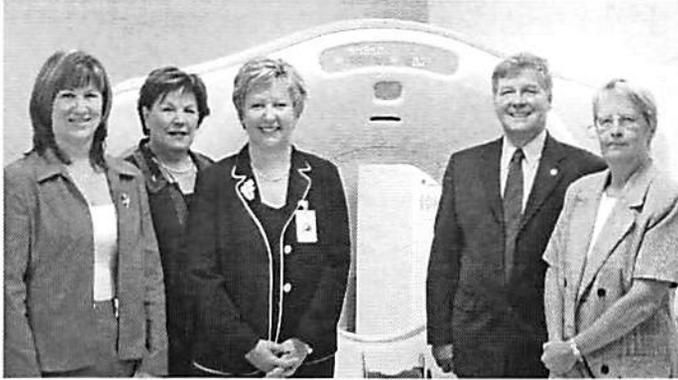
Un choix de confiance



Denise Prévost
Souscriptrice

Assurance des particuliers et des entreprises

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2
(418) 248-3358



Annie Tremblay, directrice des services professionnels, Lorraine Mercier, directrice en santé physique, Marie-Claude Ouellet, directrice générale, Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet, Josée Caron, présidente.

Un investissement de 145 000\$ pour de l'équipement de haute technologie médicale

Le Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet se voit accorder une subvention de 145 000 \$ pour l'achat d'équipement de haute technologie médicale à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Cette mise de fonds gouvernementale permettra à l'hôpital de faire l'acquisition d'un appareil de radiographie mobile, au coût de 55 000 \$. Cet appareil qu'on peut déplacer dans l'hôpital selon les besoins des médecins et des patients, permet d'examiner l'intérieur du corps à l'aide des rayons X et de diagnostiquer différents problèmes de santé. D'autre part, un système d'évaluation en physiologie respiratoire sera installé à l'Hôtel-Dieu. Cet équipement, conçu pour étudier le fonctionnement et l'activité du système respiratoire, a une valeur de 90 000\$.

Pour monsieur Morin, «les retombées positives de cet investissement se feront sentir sur les patients, puisque la qualité des soins sera améliorée, et sur le personnel de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, qui profitera d'un environnement professionnel plus stimulant.»

Monsieur Couillard a pour sa part rappelé l'investissement de 17,9 millions de dollars, pour l'agrandissement et le réaménagement de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, de même que l'octroi de 250 000\$; pour des rénovations fonctionnelles au CHSLD St-Fabien.

Source: Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux



nouvelle
GARANTIE
MAISONS
NEUVES
APCHQ

LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
 Rénovation • Construction
 Résidentielle • Commerciale

Licence RBQ 8000-1316-58 194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer
 Tél. et fax: 259-2628



SIÈGE 2

**YVON
RÉMILLARD**



M. Yvon Rémillard sollicite le siège n° 2 de conseiller municipal lors des prochaines élections à Saint-François

Natif de Saint-François, marié à Sylvie Noël et père de deux enfants, je suis un travailleur autonome (entrepreneur peintre). Mon implication dans la communauté me permet de croire que mon expérience peut être utile au poste de conseiller. C'est cette expérience et cette implication que je propose aux électeurs et électrices de Saint-François de mettre à leur service.

Mon implication comme bénévole remonte au temps du Carnaval d'hiver de Saint-François. De plus, j'ai été président du baseball mineur pendant 10 ans. Actuellement je suis directeur au sein du comité des Loisirs. Nommé bénévole de l'année par la Municipalité en 1999; de plus, je fais partie de la brigade incendie et des Premiers répondants depuis 1990. Le siège n° 2, celui des Loisirs, correspond au défi que je veux prendre comme engagement avec ceux et celles élus aux postes de conseillers. Je crois apporter des idées dans l'élaboration de nouveaux projets et pouvoir mener à terme des projets déjà existants.

Le 6 novembre prochain, faites confiance à une personne impliquée dans le milieu des loisirs. Une personne dynamique, capable de prendre des responsabilités pour l'ensemble des citoyen(ne)s.

Le 6 novembre, on vote pour Yvon Rémillard

Les activités de novembre du Cercle de Fermières

Le dimanche 6 novembre à 10h30 sera célébrée une messe à l'intention des Fermières vivantes et défuntés.

Le mercredi 9 novembre à 19h30, réunion des Fermières au local habituel.

- Soulignons la Ste-Catherine
- Travail en équipe pour les comités
- Goûter : échange de recettes
- Vente des cartes pour le souper de Noël du mercredi 14 décembre.

Conférence de l'herboriste Aline Gagnon

L'herboriste Aline Gagnon illustrera les connaissances universelles de sagesse de la nature qui permettent au système immunitaire de vaincre les rigueurs de l'hiver dans la joie de vivre. Avec elle passons du jardin à la cuisine et apprenons à préparer des potions santé: tisanes, sirops, baumes, huiles à massage, compresses et cataplasmes. À la Maison Dion de l'Islet-sur-Mer le dimanche 6 novembre à 13h30 heures. Réservez votre place en appelant le 247-5104.

l'Arc-en-Ciel participera au Bazar-bouffe

Grâce à la collaboration du Cercle de Fermières de Saint-François, l'Arc-en-Ciel, regroupement de parents et personnes handicapées, sera présente à la journée du Bazar-bouffe pour la vente de pommes au profit de la maison de répit située au 25, ave Ste-Marie à Montmagny. Au plaisir de vous rencontrer

France Létourneau, responsable de la vente



Jean Morin

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
GSV 3L6
Tél: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

Ornebec
Décor

une division de

TERRASSEMENTS
Joncas
& Frères inc.



Pour mieux vous servir, nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 17h et les samedis et dimanches de 10 à 16h

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager

Ornebec Décor vous offre une variété

d'ornements de parterre tels:

les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Venez nous voir!

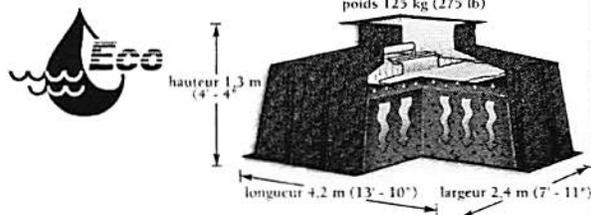
Près de la sortie 369
de l'autoroute 20

115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

no de license RBQ: 2552 189929

Une solution performante, simple et compacte

**Système d'assainissement décentralisé
pour traiter vos eaux usées**

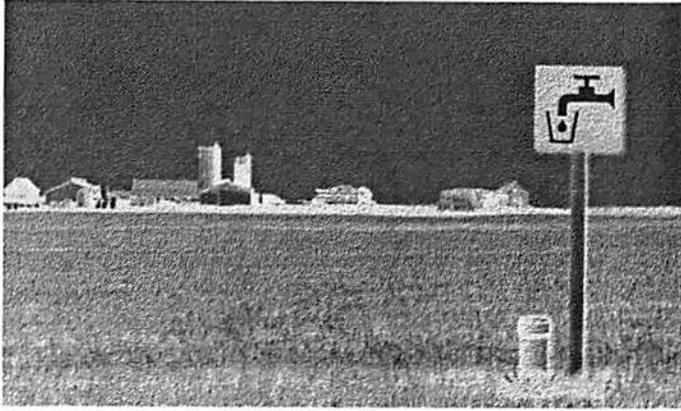


Spécialiste en:

- ✓excavation ✓ terrassement
- ✓ marteau hydraulique ✓ niveau au laser
- ✓ vente et installation de fosses septiques et champs d'épuration

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE



Identification des puits d'eau potable

Le projet se poursuit dans la municipalité

par Raynald Laflamme

Saint-François-de-La-Rivière-du-Sud est au nombre des quatre municipalités du territoire de l'UPA de la Côte-du-Sud à poursuivre le projet d'identification des puits d'eau potable.

Contrairement à la gratuité lors de la première phase, cette fois les propriétaires, producteurs comme citoyens, qui voudront procéder à l'identification de leur puits devront déboursier pour la pancarte. De plus, pour chacun des puits qui seront identifiés, la localisation sera effectuée afin de constituer une banque de données qui pourra être utilisée pour différents travaux et projets futurs.

Une campagne d'information et de sensibilisation sera tenue sur l'importance de préserver la qualité de l'eau. On y abordera les facteurs qui permettent la conservation de la qualité de l'eau. De plus, des rencontres avec les étudiants des municipalités favoriseront la sensibilisation et la formation des jeunes de la communauté à l'importance de conserver la qualité de l'eau potable.

Les autres municipalités à participer au projet sont: Sainte-Louise, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Berthier-sur-Mer.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement fédéral et au programme ÉcoAction d'Environnement Canada en collaboration avec la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, les Syndicats de l'UPA, secteur François-Pilote et Fermiers de Montmagny, et les municipalités participantes.

THÉBERGE AÉRATION

- AÉRATION
- DÉCHAUMAGE

- TONTE DE PELOUSE
- DIVERS PETITS TRAVAUX

INFORMATION

STÉPHANE: 259 • 2769 MARIO: 243 • 3391



SIÈGE 4

AUGUSTE BOULET

Chers contribuables,

Agriculteur passionné depuis plus de quarante ans, j'ai su structurer une entreprise familiale florissante tout en respectant et en améliorant son environnement immédiat. Pour y arriver, j'ai écouté les demandes et les recommandations de toutes celles et ceux qui ont bien voulu se faire entendre. Mais surtout j'ai voulu être solidaire de tous les



élus avec qui je me suis efforcé de former une équipe cohérente, capable de décider d'une façon éclairée après avoir entendu et pesé les avantages et inconvénients de chaque situation ou projet au sujet duquel un choix devait être fait. Cette équipe, tout en respectant un budget serré et en administrant de façon impeccable les affaires courantes, a su conduire de belle façon certains projets inusités et même des projets de grande envergure souvent élaborés par des organismes paroissiaux composés de bénévoles entièrement dévoués au mieux être de la population.

Cette approche de respect de tous, instaurée par les équipes antérieures de maires et de conseillers, nous l'avons poursuivie tout en conservant la même fierté d'esprit, le même dynamisme, la même cohésion et le même désir d'améliorer les structures municipales et par voie de conséquence le mieux être de tous les contribuables. Pour mieux réaliser nos projets, avec les années, nous avons constitué une équipe d'employés municipaux compétents et consciencieux auxquels nous n'avons pas hésité à confier des travaux d'envergure et de prestige, qui ont été menés à bien, à moindre coût pour nous tous, contribuables de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Nous avons, pendant le même temps, favorisé la formation de plus en plus poussée d'une équipe de pompiers volontaires qui sont plus efficaces et qui sont fiers du rôle qu'ils jouent pour la protection des biens de tous les contribuables.

Cette approche de confiance et de respect de tous s'est soldée par un certain nombre de réalisations qui font la fierté de tous les habitants de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Tous ces projets réalisés pendant les dernières années ont contribué à améliorer les structures municipales, à embellir nos lieux publics et à assainir l'environnement en rendant adéquats tous ces services nécessaires au bien-être de notre population; du même coup, bon nombre de contribuables se sont vus conforter dans leur désir d'améliorer leur environnement immédiat.

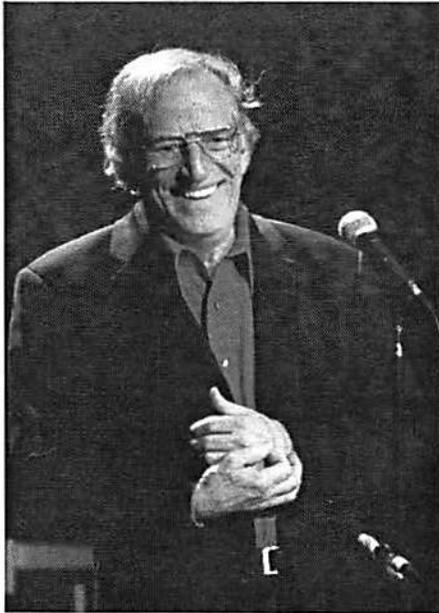
Je suis bien fier d'avoir fait partie de cette équipe que vous avez élue au cours des derniers scrutins, du rôle constructif que j'y ai joué, des réalisations déjà en place et de celles qui sont en cours.

Si vous m'accordez votre confiance une nouvelle fois, soyez assurés que je continuerai de veiller à nos intérêts à tous avec beaucoup de vigilance et de fierté.

AUGUSTE BOULET, CONSEILLER MUNICIPAL

Journées Fol'Art Amériques 2005

Jean Lapointe sera de la programmation



À l'occasion de la deuxième édition des Journées Fol'Art Amériques, qui se tiendra à Saint-Jean-Port-Joli, Montmagny et Québec entre le 17 et le 21 novembre prochain, le spectacle «Derrière deux yeux...y'a une histoire!» de Jean Lapointe sera présenté, le 20 novembre dès 20h à la Salle Edwin-Bélanger de Montmagny.

Pour seulement 35\$ (taxes incluses), il vous sera possible d'assister à ce spectacle unique qui, par

le fait même, servira à financer les activités de l'organisme.

Sensible à l'action de Fol'Art Amériques, Jean Lapointe prendra également part, à 18h30, à un cocktail destiné exclusivement aux détenteurs de billets VIP, qui sont disponibles en quantité limitée au coût de 75\$ (taxes incluses).

Procurez-vous vos billets dès maintenant aux Arts de la Scène de Montmagny au 241-5799, 1-866-641-5799 ou au www.adls.ca.

Rappelons que les activités présentées lors des Journées Fol'Art Amériques, majoritairement culturelles, sont destinées à tous et visent à démystifier, informer et sensibiliser la population aux problématiques de santé mentale, de suicide et d'exclusion.

Source: Émilie Laurendeau, coordonnatrice

Ferme Porasseny inc.

& Saint-François
Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc suivie par le P.E.G., P.V.S.P

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: 418 259-2638 Fax: 418 259-2319
Porcherie: 418 243-3222 Cell.: 418 241-3333



MÉCANIQUE
VENTE DE VÉHICULES
DÉBOSELAGE
PEINTURE
REMORQUAGE

GARAGE
SAMSON

873, rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud Qc G0R 4B0
E-mail: ggbsamson@globetrotter.net
Tél.: (418) 248-1422 Fax: (418) 248-7074





Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Félicitations aux gagnants du concours municipal d'embellissement !

Le dimanche soir 25 septembre dernier, près de 60 personnes ont participé à la soirée de remise des prix du concours municipal d'embellissement. Parmi la vingtaine d'aménagements inscrits, ceux des personnes et des entreprises suivantes ont été primés par la juge Madame Lise Bernier, de Fleuriste Montmagny:

PRIX *RÉSIDENCES*

1^{er} Rolande et Yves Laflamme

2^e Elisabeth Lapointe

3^e Nadia et Claude Théberge

FERMES, COMMERCES, INDUSTRIES

1^{er} Boucherie Richard Morin inc.

2^e Ferme Daniel et Rachel Bonneau

3^e Ferme du Trèfle blanc

Une nouveauté a été introduite cette année, le Coup de cœur de la juge. C'est l'aménagement de coleus de Bernadette et Philippe Lamonde devant leur propriété qui a charmé la juge.

Le comité a profité de la soirée pour rendre compte de ses activités de la dernière année: Réaménagement des plates bandes de la municipalité dont celles du couvent, collaboration avec la Société de conservation du patrimoine pour le nom du parc Olivier-Tremblay, organisation du concours municipal et de la soirée de remise des prix, tournée de Jean Lamontagne sur l'entretien des arbres, distribution des arbres du ministère des Ressources naturelles, entretien des aménagements, arbres de Noël de la municipalité, etc.

Pour la soirée, le comité d'embellissement avait organisé une petite causerie sur la protection hivernale. Madame Michèle Fiset, de Centre Jardin Hamel, a expliqué avec enthousiasme et matériel à l'appui comment donner de meilleures chances de survie aux végétaux sensibles aux rigueurs de notre hiver.

En fin de soirée, grâce à la généreuse contribution de plusieurs commanditaires, près de soixante prix de présence ont été tirés. Avant de se quitter, les participants à la soirée ont pu féliciter les gagnants et discuter d'embellissement autour d'un léger goûter préparé par Madame Dominique Marois.

Le comité d'embellissement remercie ses généreux commanditaires : Albiny Corriveau, Boucherie Richard Morin, Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud, Encans animaux Alfred Boulet, Centre Jardin Hamel, Couvres planchers Ernest Lachance, Dépanneur Super Soir, D^r Simon Morin, Emballages L&M, Ferme horticole Lajoie, Garant, Jacques Blais, Morigeau-Lépine, Pharmacien Pierre Martin, Produits métalliques Roy, Société coopérative agricole de la Rivière du Sud, Weed Man

Encore une fois, Félicitations aux gagnants et Merci à tous ceux et celles qui ont participé au concours et à la soirée.

Daniel Morin pour le comité d'embellissement



SIÈGE 4

**YVON
MONTMINY**



Je m'appelle Yvon Montminy, j'ai 43 ans, je suis marié et père de 4 enfants. Je suis producteur laitier depuis 18 ans et les nombreuses heures de travail, je connais ça. Je suis capable de travailler en groupe et de donner de mon temps. J'en ai fait la preuve en plusieurs occasions telles que : la construction du poste à incendie et de plus d'un bâtiment de ferme, de même que le nivellement du terrain de soccer du Centre des Loisirs. Cela fait 2 ans que je suis régulièrement le Conseil municipal. Je me sens concerné par plusieurs dossiers. Ma priorité, c'est celui de l'eau, après vient le camion à incendie. Dans l'avenir, il faudra penser renouveler les systèmes des égouts et d'aqueduc à l'ouest du village, améliorer l'état des chemins et penser aux loisirs pour nos jeunes. Avant de prendre une décision sur ces projets, il faudra s'assurer que ça sera profitable pour les citoyens.

Comme l'argent ne tombe pas du ciel, il faudra gérer étroitement l'argent des contribuables. Il faudra également chercher des subventions auprès des gouvernements pour des infrastructures de la Municipalité, limiter la hausse des taxes pour inciter de nouvelles familles à venir s'établir à Saint-François. Tout cela pour avoir une municipalité en bonne santé financière.

C'est pour cela que je sollicite votre appui comme conseiller au poste no 4.

YVON MONTMINY

FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. Saint-Vallier
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
Tél.: (418) 884-3124



BOUCHERIE
Richard
Morin



602, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Service d'abattage
Viande de choix
Produits maison
Viandes marinées
pour méchoui et BBQ

Lunde-Mardi-Mercredi: 8h à 17h30
Jeudi-Vendredi: 8h à 21h
Samedi: 8H à 17h

SPÉCIAUX EN MAGESIN TOUTES LES SEMAINES

LETTRAGE

- COMMERCE, CAMION, TRAILER, ETC.
- VÉHICULE SPORT, AUTO, MOTO, V.T.T., ETC.
- PANCARTE DE FERME, TRACTEUR
- AIR-BRUSH, DESSIN AU PINCEAU

TÉL: (418) 884-4370 FAX: (418) 884-4371

Cliquez à: www.lettragedc.com

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
Tant que vous êtes propriétaire
de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation GRATUITE

**Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e rue, Montmagny
Tél.: (418) 248-5622 - Rés.: (418) 248-6072
Fax: (418) 248-7071

PLUS DE 43 ANS D'EXPÉRIENCE

La communauté chrétienne en action



Célébration des fidèles défunts: 6 novembre

Comme cela se fait à chaque année, nous soulignerons en Église la commémoration de tous les fidèles défunts, en particulier ceux et celles qui nous ont quittés au cours de la dernière année (depuis novembre 2004). Dans le calendrier liturgique, la commémoration des défunts a lieu chaque année le 2 novembre. Cependant, pour permettre au plus grand nombre de gens possible de rendre hommage à leurs défunts, nous soulignerons l'événement de façon plus solennelle le dimanche 6 novembre, dans le cadre de la messe de 10h30. Nous ferons souvenir du départ des nôtres en deux temps : une première partie à l'église et une seconde au cimetière, si les conditions météorologiques le permettent. Ce sera une occasion privilégiée de rendre hommage à nos chers disparus par la prière.

Une fête des nouveaux baptisés: 13 novembre

Le dimanche 13 novembre prochain, dans le cadre de la messe de 10h30, nous invitons tous les parents ayant fait baptiser un enfant en notre paroisse depuis le mois de novembre dernier à venir présenter à la communauté paroissiale leur enfant. Les enfants ainsi présentés recevront une bénédiction spéciale.

Préparation à la confirmation

Au mois de novembre, les jeunes se préparant à la confirmation se rappelleront des activités suivantes inscrites à leur calendrier:

- Mardi 15 novembre, de 15h20 à 17h: 2^e rencontre synthèse pour le Groupe I.

- Jeudi 17 novembre, de 15h20 à 17h: 2^e rencontre synthèse pour le Groupe II.

Et le 3 décembre, de 9h à midi : excursion pour le Groupe I;

de 13h à 16h : excursion pour le Groupe II.

«Laisse-moi te raconter»

Une démarche de formation à la vie chrétienne offerte aux enfants de 1^{re} et 2^e années

Puisque l'école n'est plus tenue de dispenser l'éducation à la foi chrétienne, cette responsabilité est assumée de plus en plus par l'Église, c'est-à-dire les baptisés.

Vous avez un enfant en 1^{re} ou en 2^e année? Puisque vous avez choisi un jour de le ou la faire baptiser, vous désirez sans doute que grandisse sa foi en Dieu! C'est à cette fin que nous avons organisé des rencontres de catéchèse animées par des parents. Ces rencontres, d'une heure environ, auront lieu une fois par mois, après l'école, à la sacristie de l'église. Des parents iront les chercher au sortir de l'école, les accompagneront à l'église et assureront l'animation bénévolement. Vous devrez toutefois assurer leur transport après la rencontre, vers 16h30.

Des frais de 20,00\$ (volume et documents d'animation) suffiront à couvrir les frais de la formation qui s'étend sur une période de deux ans.

Cette formation à la vie chrétienne n'est pas une préparation à la première communion. Quand votre enfant aura atteint 9 ans ou plus et qu'il souhaitera célébrer les sacrements du pardon et de l'eucharistie, cette étape de son cheminement de foi apparaîtra alors beaucoup plus significative, car elle s'enracinera dans une expérience de foi plus complète.

Puisque la démarche s'étend sur deux ans et qu'elle en est à ses débuts, vous pouvez encore inscrire votre enfant. Il existe présentement deux groupes (un total de dix-sept enfants). Si vous êtes intéressés à ce que votre enfant bénéficie de ce précieux service, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes: Mesdames

Suite à la page 17



Depuis 1990

LES IMPRESSIONS CREDO INC.

1010, rue Renault
Saint-Jean-Chrysostome
(Québec) G6Z 2Y8
11, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 839-7207
Télec.: (418) 839-1665
imp.credo@qc.aira.com



impression
Numérique

- Centre de photocopies avec ou libre service
- Finission de documents
- Reproduction de plans
- Reprographie
- Sorties laser, couleur ou noir et blanc
- Transfert sur vêtements, fanions, etc...



Imprimerie

- Affiches
- Brochures
- Calendriers
- Cartes de Noël
- Conception
- Dépliants
- Infographie
- Logos
- Pochettes
- Rapports annuels

- Cartes d'affaires
- Chèques
- Court ou grand tirage
- Enveloppes
- États de compte
- Factures
- Formulaires en continu
- Impression 1 à 4 couleurs
- Papeterie commerciale

Graphisme



Soirée Halloween au Club V.T.T.

Ce samedi 29 octobre au Club V.T.T. Tadoussac Saint-François-Saint-Raphaël, il y aura soirée dansante et tirage de prix de présence. Bienvenue à tous!

Cartes de membre en vente au coût de 120\$ pour l'année: S'adresser à Cécile au numéro 259-7459 ou au club au numéro 243-2303.

Bonne saison!

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

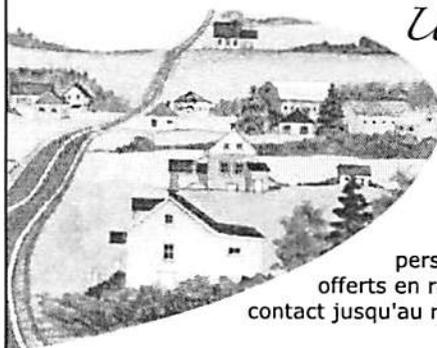
ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre



PROMUTUEL
Montmagny

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie



EMBALLAGES

Emballage de protection

L&M

Frédéric Jean

Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François
(Québec) G0R 2G0 Canada

fredjean@emballageslm.com
www.emballageslm.com

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013
Sans frais: 1 866 259-7710



MAISONS 4' DIMENSION

Offrez-vous une
maison adaptée à
votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web: www.maisonlaprise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

R.B.Q.: 2634-7666-98

Petits gâteaux aux pommes avec glaçage à l'érable

Petits gâteaux

13/4 tasse de farine tout usage
1 1/2 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de cannelle

1/4 c. à thé de sel
1/2 tasse de margarine molle
1 tasse de cassonade
1 c. à thé de vanille
2 œufs
1/2 tasse de jus de pomme
2 pommes McIntosh ou Cortland pelées, évi-
dées, coupées en petits morceaux ou cubes

Four 350° préchauffé

Dans un bol, mélanger farine, poudre à pâte, cannelle et sel.

Dans un grand bol, battre ensemble margarine, cassonade jus-
qu'à consistance mousseuse.

Ajouter la vanille. Ajouter les œufs et bien battre. Ajouter le mé-
lange de farine avec le jus de pomme et bien mélanger. Ajouter
les pommes.

Vider la préparation dans des gobelets en papier (moules à
muffin).

Cuire environ 30 minutes. Refroidir. Donner 12 petits gâteaux.

Glaçage

4 c. à table de margarine molle
1 1/2 tasse de sucre à glacer
1 c. à table de jus de pomme
1/2 c. à thé d'essence d'érable

Bien mélanger.

La communauté chrétienne

Suite de la page 15

Marie-Michaëlle Perez Thérberge (259-7027), Viviane Auclair (259-
2562), Jacynthe Pelletier (259-2662), Nicole Morin (259-2957), Lise
Paré (259-2291).

Un grand merci à toutes ces personnes qui ont accepté d'assumer
cette responsabilité de la transmission de la foi aux enfants.

Préparation à l'Avant et à Noël

Le premier dimanche de l'Avent tombera cette année le 27
novembre. Le thème de l'Avent 2005 est : «Une vie à partager». Pour
nous faire saisir l'importance de préparer notre vie afin qu'elle soit
un terrain propice au Seigneur qui vient, la Parole de Dieu proposée
pour l'Avent et Noël 2005 fera résonner en nous de multiples appels à
préparer la vie, avec des couleurs et des accents variés. Des images-
prières seront disponibles.

Liturgie de la parole pour les jeunes du primaire

La prochaine liturgie de la Parole adaptée aux jeunes de la
Francolère aura lieu le dimanche 13 novembre, soit le même dimanche
où nous ferons la présentation des baptisés de l'année qui vient de
s'écouler. Bienvenue à tous les jeunes et à leurs parents.

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Super Soir

LOTO
BIÈRE / VIN
JOURNAUX

Épicerie
Agent autorisé de la SAQ
Essence



Tout compte fait!
Le Dépanneur
c'est mon
choix!

Mai à Septembre	Nos heures d'ouverture
Dimanche:	8h à 21h
Lundi au Mercredi:	6h30 à 21h
Judi et Vendredi:	6h30 à 22h
Samedi:	7h30 à 22h

333, Chemin Saint-François (Québec) G0R 3A0

Tél.: 259-7151

Baptêmes

- Le 18 septembre, **Béatrice Buteau**
 fille de Dominique Buteau et de Sonia Girard.
 Le 16 octobre, **Mathis Labrie**
 fils de Michel Labrie et de Caroline Tremblay.
 Le 16 octobre, **Élise Marceau**
 fille de André Marceau et de Annie Flamand.
 Le 16 octobre, **Jean-Michel Morin**
 fils de François Morin et de Isabelle Collin.
 Le 16 octobre, **Camille Tremblay**
 fille de Pierre-Luc Tremblay et de Caroline Tanguay.
 Le 23 octobre, **Simon Curadeau**
 fils de Stéphane Curadeau et de Nancy Daraïche.

Félicitations aux heureux parents!

Club de fers Les Amis de St-François

Les activités du Club de fer pour l'année 2005 se sont terminées le dimanche 2 octobre dernier.

Les gagnants du calendrier régulier sont:

Messieurs Réjean Picard et Michel Raby

Les finalistes qui se sont bien battus sont:

Messieurs Réginald Blais et Etienne Guimont.

Un merci spécial est adressé à tous les membres.

Félicitations à tous et à l'an prochain.

Jean-Claude Bernard



Promotion automnale



C'est le temps idéal pour transformer votre épilation à la cire chaude et tiède en une épilation au sucre.

Pourquoi changer pour une épilation au sucre?

- 1- Pour ceux qui ont une peur bleue de l'électrolyse
- 2- Pour ceux qui ne supportent pas le courant électrique
- 3- 100% naturel
- 4- Sucre Hawaï et Alexandra
- 5- Diminue les poils incarnés
- 6- Beaucoup moins douloureux
- 7- Améliore la circulation sanguine
- 8- Enlève les poils superflus (visage)
- 9- Ralentit et diminue progressivement la pousse des poils
- 10- Une fois par mois
- 11- Accessible à tous

L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

Endroits pouvant être traités par l'épilation au sucre:

Jambes	Aïnes
Cuisses	Seins
Jambes et cuisses	Doigts
Aisselles	Visage (lèvre supérieure et menton)

Un essai gratuit sur demande (sur certaines zones seulement)



Salon Danielle Enr.

Esthétique et électrolyse 248-3727

Trempez-vous
 dans le sirop...
 sur le bord de la mer



195, boul. Blais Est, Berthier-sur-Mer
 Aut. 20 sortie 364

Réservation :

418-259-7514 • 1-866-559-7514

www.moteldelaplage.com

Festival du pain doré

*C'est bon...
 la vie.*



Pour un temps limité.
 7 jours sur 7.

**Brunch tous les dimanches avec
 fondue au chocolat à volonté.**



La vie sociale à l'école

Bonjour à nos lecteurs,

Je me présente, Patricia Corriveau, présidente de l'école. Le conseil de vie des élèves s'est formé le 30 septembre. Le conseil a comme membre: Jocelyne Garant et Jacob Roy, en 4^e année, Marie-Odile Blais et Olivier Denault en 5^e année et Bryan St-Pierre-Hardy et moi-même Patricia Corriveau en 6^e année.

Nous travaillons avec madame Sonia et madame Chantal. Nous formons une très belle équipe. Nous sommes présents pour organiser des activités, veiller à ce que les élèves s'amuse pendant toute l'année. Nous avons du plaisir à collaborer ensemble! Merci!

Votre résidente, Patricia

Une envolée vers l'avenir

Si tu as entre 12 et 19 ans, le mouvement des Cadets de l'Aviation Royal du Canada est pour toi.

En vous engageant comme cadet de l'aviation, vous devenez membre du plus grand programme de jeunes au pays. En effet, le programme comprend environ 55 000 jeunes à travers le pays.

Au cours de votre carrière de cadet, vous apprendrez les techniques pour devenir un bon leader et un bon citoyen. Vous profiterez d'une formation continue sur différentes notions de pilotage et d'exercice militaire.

Cette année encore, une foule d'activités sont prévues au programme. En effet, vous aurez droit à une journée de vol en planeur, une journée de tir à la carabine, des journées de sport et bien sûr, des exercices aventuriers en forêt. Il y a des cours de musique, parades, cours de secourisme, des compétitions et d'autres activités qui se grefferont au programme en cours d'année. Vous aurez la chance d'aller sur un camp d'été et vous serez récompensé monétairement en plus de vous rapporter un trophée, plaque ou une médaille de mérite de vos compétences et nouvelles connaissances.

Caporale Mélanie Dubreuil, de Saint-François, vous invite donc à vous inscrire le plus vite possible pour ne rien manquer de ces activités enrichissantes totalement gratuites. ! Vous développerez des aptitudes et des habilités qui vous étaient inconnues et vous vous ferez beaucoup d'amis!

Endroit: Polyvalente Louis-Jacques Casault, porte 141

Jour: Tous les vendredis soir

Heure: 18h à 22h

Pour de plus amples informations, vous pouvez rejoindre le Capitaine Barbara Lévesque de l'Escadron 853 de Montmagny au 569-4738 cell. ou le 248-9281 tél. du local.



Caporale Mélanie Dubreuil à sa remise de la plaque excellence de la meilleure cadette de la section musique de l'École de Musique des Cadets de la Région de l'Est à Saint-Gabriel de Valcartier.

Le Café du Havre

**MERCI
À NOTRE DISTINGUÉE
CLIENTÈLE!
ON SE REVUIT
AU PRINTEMPS!**

Havre: 259-2953 (8h30 - 16h30) ou Café: 259-2364
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer

Montmagny Volkswagen

VENTEMVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT
DIRECTEUR DES VENTES

VENTE - OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
9 HEURES À 21 HEURES

MONTMAGNYVW.COM

160, boul. Taché Ouest, MONTMAGNY (Québec) G5V 3A5
Tél.: 418 • 248 • 0057 Fax: 418 • 248 • 2959

LES DÉBROUILLARDS



Grenouille.com

La messagerie instantanée

« Chatter » est une des activités préférées des Débrouillards sur Internet. Parions que tu as un logiciel comme MSN Messenger, AOL Instant Messenger ou Yahoo! Messenger installé sur ton ordinateur !

Ce type de communication est très populaire pour plusieurs raisons. Par exemple, tu choisis toi-même qui apparaît sur ta liste de contacts et qui peut te voir en ligne. Tu peux t'en servir pour discuter avec tes amis en privé, demander de l'aide pour un devoir et rester en contact avec ta famille éloignée. Il est aussi agréable de montrer ses émotions grâce à de petites images, les « émoticônes ». En plus, il y a tout un langage codé derrière ces conversations !

Les « émoticônes »

Le mot « émoticône » vient d'« émotion » et « icône ». Ce sont de petites images qui permettent d'exprimer des émotions. Un bonhomme qui sourit pour montrer ta joie, un bonhomme triste quand ça va mal. Bien sûr, il y a toute une gamme d'autres expressions ! Tu peux même créer tes propres icônes à partir d'images que tu possèdes sur ton ordinateur.

[Visuel : quelques bonhommes originaux tirés de MSN Messenger.]

Connais-tu le langage du « chat » ?

Non, ce n'est pas du chinois, mais c'est tout aussi difficile à comprendre pour une personne qui n'est pas habituée !

Robert : Salut, koi de 9 ?

Mathieu : Sit, rien, c plate.

Robert : lol k. Kesse tu fais ?

Mathieu : Tin peu brb.

Robert : bidkll ptoba kattu.*

* Traduction :

Robert : Salut, quoi de neuf ?

Mathieu : Salut, rien de spécial, je trouve ça ennuyant.

Robert : Ah ! ah ! ah ! O.K. (je comprends). Que fais-tu ?

Mathieu : Attends-moi une minute, je reviens tout de suite.

Robert : (Beppo qui tape au clavier)



Choisis bien ton pseudonyme !

Pitoune14, SexyLady, ou même MaximeLeblanc sont des surnoms à éviter lorsque tu « chattes ». Pourquoi ? Le premier révèle ton âge. Le second peut attirer des gens mal intentionnés. Le dernier révèle ton vrai nom, ce qu'il faut éviter de faire à moins de connaître la personne à qui tu parles sur Internet. On n'est jamais trop prudent !

MSN Messenger de Microsoft
<http://messenger.fr.msn.ca>

AOL Instant Messenger
<http://www.aol.ca/fr/aim>

Yahoo! Messenger
<http://cf.messenger.yahoo.com>

ICQ
<http://www.icq.com/download>



Club de pétanque de Saint-François Vingt ans d'implication pour Jean-Claude Bernard et Raymond Dumas

Pour la belle saison 2005, la belle température, la bonne humeur de nos 54 joueurs réguliers ainsi que nos substituts, je vous dis Merci.

Un petit mot pour rendre hommage à toi, Jean-Claude Bernard (président sortant) ainsi qu'à Raymond Dumas (directeur sortant). Après vingt ans passés dans le bureau de direction, c'est beaucoup de travail accompli. Mille fois merci. En espérant que l'on saura être à la hauteur pour relever un si grand défi avec succès. À vous tous, joueurs de pétanque, passez un bel hiver et revenez-nous en forme l'an prochain.

Brigitte Nicole, directrice

Bureau de direction

Jean-Claude Bernard, président

Yolande Fleury, secrétaire

Chantale Caron, Raymond Dumas, Édith Paré, Yves Gagné, directeurs



Les merveilles de mon monde

Un homme avait pris l'habitude de marcher tous les matins dans son quartier, après s'être levé. Il disait qu'à cette heure matinale, la ville était tranquille et agréable. Pourtant, au moment où il avait pris la résolution de faire cet exercice, il s'était senti peu motivé et, pour se donner du courage, il avait décidé de marcher en faisant l'inventaire des belles choses rencontrées en chemin. Il les appelait ses merveilles du monde et s'amusait à les compter. Deux écureuils courant autour d'un arbre, un grand sapin se découpant fièrement sur le ciel grisâtre, de jolies voitures stationnées le long des trottoirs, des oiseaux chantant gaiement malgré la venue de l'automne, tout cela lui rappelait sans cesse l'infini plaisir d'être en vie.

Toute vie véritable est rencontre

Jean Gendron



Bon mois de novembre à tous les lecteurs de l'Écho de St-François!

2005 novembre

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



1

LA TOUSSAINT

2

3

4

5

6

Élections
municipales

Messe
des Fermières

7

Réunion
du conseil

8

9

Réunion des
Fermières
19h30

10

11

Jour
du
Souvenir
Bac bleu



12

13

Bazar bouffe
des
Fermières
Centre
des loisirs



14

Tombée du
journal

15



Réunion
du comité
d'embellissement

16

17

18



19

20

21

22

23

24

25

SAINTE-
CATHERINE

Bac bleu



26

27

28

29

30



248-0117 / 1 800 463-0117

Fleuriste
Demontmagny Inc.

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

- ☒ Fleuriste
- ☒ Boutique de décoration
- ☒ Serres et culture-jardin

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 3 octobre 2005, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI
6 SEPTEMBRE 2005**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 6 septembre 2005 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du mardi 6 septembre 2005 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES D'OCTOBRE 2005

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Laboratoire Environnement, analyse eaux usées et potable	371,53
L'Arrêt Stop, essence (service incendie).....	34,42
Les Concassés du Cap, collecte mensuelle sept., location container pelouse.....	3 976,41
Ass. Directeur Municipaux, inscription colloque	135,00
BPR Groupe-Conseil, honoraires professionnels (eau potable)	5 282,30
La Compagnie Wilfrid Allen, décompte progressif No 1	318 596,96
Fernand Bélanger, remb. Frais déplacement 489km.....	224,94
Boulangier Dolan Denault, honoraires professionnels (eau potable)	2 182,40
Les Concassés du Cap, disposition au site + encombrants	428,91
Financière Banque Nationale, intérêts billets règ. No 117	5 195,70
Ultra Dépanneur, essence.....	251,37
Claude Morin, remb. frais déplacement 346km.....	148,78
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 256km.....	110,08
Société Canadienne des Postes, envoi journal l'écho extérieur	34,97
Mario Paré, remb. frais formation module 6 (pompier).....	219,97
Yves Laflamme (le conseiller), 1 ^{er} prix concours local (résidence).....	100,00
Élisabeth Lapointe, 2 ^e prix	75,00
Claude Théberge, 3 ^e prix.....	50,00

**M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S**

⊙	Boucherie Richard Morin, 1 ^{er} prix concours (ferme, industrie et commerce).....	100,00
⊙	Ferme R et R Bonneau, 2 ^e prix	75,00
⊙	Ferme du Trèfle Blanc, 3 ^e prix	50,00
⊙	Lise Bernier, juge concours local embellissement.....	150,00
⊙	Au porteur, prix participation concours local embellissement	25,00
⊙	Hydro-Québec, électricité feu clignotant (école).....	32,90
⊙	Telus, service Bureau, Internet, Garage	503,70
⊙	Michelle Fiset, conférence soirée embellissement.....	25,00
⊙	Claude Morin, remb. frais déplacement 103 km.....	43,26
⊙	Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 247 km.....	103,74
⊙	Yvon Montminy, remb. frais congrès des Premiers répondants	150,65
⊙	Yvon Rémillard, remb. frais congrès des Premiers répondants	39,09
⊙	Ministre Revenu Québec, remise septembre 2005.....	5 206,92
⊙	Revenu Canada, remise septembre 2005	2 941,25
⊙	CARRA, remise septembre 2005.....	364,20
⊙	La Fabrique, loyer octobre 2005 local Bibliothèque	166,67
⊙	Ass. touristique Chaudière-Appalaches, renouvellement adhésion 2006.....	275,03
⊙	Boivin & Gauvin, lance industrielle (pompiers).....	52,89
⊙	BPR Groupe-Conseil, honoraires professionnels eau potable	16 406,12
⊙	Brûleur Carrier, mise au point fournaies M. Paroisse, Garage, Loisirs.....	484,50
⊙	Bureautique Côte Sud	
⊙	cartouche imprimante, papier, contrat photocopieur, armoire (Service incendie).....	573,13
⊙	Canadian Tire, vérification SAAQ (unité Service incendie).....	74,77
⊙	Claude Morin, remb. frais déplacement 315 km.....	138,60
⊙	Construction BML, asphalte 152,57 t.m. à 48.75\$ + crédit.....	7 445,38
⊙	Débroussaillage JMS, fauchage des chemins (24 heures à 82\$/heure)	5 008,18
⊙	Fédération Québécoise des Municipalités, facturation Dicom	120,07
⊙	Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 234 km.....	102,96
⊙	Garage J.G. Rémillard	
⊙	Gratte pour camion Mack	4 601,00
⊙	Pièce camion Mack.....	16,67
⊙	4 617,67
⊙	Groupe CCL	
⊙	Enveloppes à fenêtres (élections)	116,18
⊙	Formulaires de mise en candidature	143,78
⊙	259,96
⊙	Hydro-Québec, éclairage public d'août 2005	643,76
⊙	Jocelyne Noël, entretien bureau septembre 2005.....	90,00
⊙	Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes.....	97,76
⊙	L'Écho St-François, publicité août et septembre 2005	700,00
⊙	Les automobiles Chabot, pièce Ford 10 roues	28,33
⊙	Les Concassés du Cap	
⊙	compensation augmentation prix du carburant collecte août 2005	102,95
⊙	Les Constructions HDF inc., pavage d'asphalte (277,4 t.m. à 29\$/t.m.).....	9 253,30
⊙	Les Loisirs St-François, lunch soirée embellissement	230,05
⊙	Les Produits Armand Roy inc., 1 caisse papier essuie-tout	57,46
⊙	Les Produits Ind. J.P. Côté, chlore	1 979,88
⊙	Macpek, pièces équipement	54,06
⊙	Martin Simard Transport, 18 voyages gravier à 24,63\$/voyage (Montée Prairies)	509,94
⊙	Michel Boissonneault, remb. frais Module 6 (pompier).....	112,66
⊙	MRC Montmagny	
⊙	Collecte sélective août 2005	386,16
⊙	24 Bacs roulants.....	2 065,01
⊙	2 451,17
⊙	Pagenet, location téléavertisseurs pompiers.....	416,22

Peintures Récupérées, collecte non-acceptable.....	103,06
Pétroles JMB	
Diesel (3 100,7 à .8990).....	3 206,33
Huile à chauffage M. Paroisse (2 338,8 litres à .669).....	1 799,75
Huile à chauffage Garage (620,7 litres à .669).....	477,62
.....	5 483,70
Pièces d'autos GGM, pièce équipements.....	296,87
Plamondon Camquip, pièce camion Ford 10 roues	967,78
Propane GRG, propane (caserne incendie).....	486,98
Réal Huot, matériel aqueduc.....	905,98
REM, pièce rouleau Bomag.....	124,69
Restaurant L'Arrêt-Stop, essence camion incendie	14,00
S. Roberge Paysagiste inc.,	
fournitures et pose de gazon résidents ch. Morigeau (Aqueduc)	3 278,21
Scaphandre Autonome, inspection visuelle	11,50
Société canadienne des Postes, envoi journal l'Écho (extérieur).....	19,33
Soc. Coop Agr. Riv. Sud, matériel divers	
Voirie	311,77
M. Paroisse	508,26
Égout.....	10,30
Service incendie.....	2,11
Comité embellissement.....	14,32
.....	846,76
Société de conservation du patrimoine St-François, copie document ancien.....	130,78
Techno-Lampes, fluorescents pour garage municipal.....	319,79
Tessier Récréo-Parc, transport (pièce jeux Parc Franco-fun).....	115,03
Thibault Montmagny, pièce camion GMC	76,92
Tremblay Bois Migneault Lemay, honoraires professionnels avis légal	1 464,85
Unibéton, criblure de pierre	156,00
Yves Laflamme, remb. frais déplacement colloque (220 km)	92,40
TOTAL :	414 577,55

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

HONORAIRES PROFESSIONNELS

Le directeur général présente au Conseil municipal les honoraires professionnels qu'il a en main et qui n'ont pas encore été payés. Évidemment, tous ces comptes concernent la mise aux normes de nos installations pour l'eau potable. Voici l'énumération de chacun de ceux-ci:

BPR Groupe-Conseil

Période se terminant le 2005-07-09

16 406,12\$ taxes incluses

Ce compte a déjà été présenté au Conseil

BPR Groupe-Conseil

Période se terminant le 2005-08-27

40 897,62\$ taxes incluses

Ce compte vous est présenté pour la 1^{re} fois

Une copie du compte est remise aux élus

TOTAL: 57 303,74\$ taxes incluses

Autorisez-vous le directeur à payer ces comptes?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le

directeur général à payer le compte d'honoraires de seize mille quatre cent six dollars et douze sous (16 406,12\$) taxes incluses à BPR Groupe-Conseil pour la mise aux normes des installations d'eau potable;

QUE les honoraires qui couvrent la période se terminant le 2005-08-27, au montant de quarante mille huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars et soixante-deux sous (40 897,62\$) taxes incluses soient présentés lors d'une prochaine assemblée pour fin d'approbation.

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 (RAPPEL)

Le directeur a présenté, à la séance régulière du 6 septembre dernier, le deuxième décompte progressif de «La Compagnie Wilfrid Allen Ltée» pour les travaux de mise aux normes des installations de production d'eau potable. Le montant total à payer pour les travaux en date du 1^{er} septembre 2005 s'élevait à quatre cent soixante-dix-huit mille deux cent deux dollars et quatre-vingt-dix-neuf sous (478 202,99\$) taxes et retenues incluses.

Le directeur rappelle aux membres du Conseil que la Municipalité dispose de 45 jours pour payer l'entrepreneur à partir de la signature de ce dernier sur le décompte progressif no 2. Ici, c'est le 1^{er} septembre 2005. Donc, la Municipalité a jusqu'au 15 octobre pour régler l'entrepreneur.

Autorisez-vous le directeur à payer le deuxième décompte progressif à l'entrepreneur «La Compagnie Wilfrid Allen Ltée» vers le 15^e jour d'octobre 2005?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le deuxième décompte progressif au montant de quatre cent soixante-dix-huit mille deux cent deux dollars et quatre-vingt-dix-neuf sous (478 202,99\$) taxes et retenues incluses à la compagnie Wilfrid Allen Ltée pour des travaux de mise aux normes des installations de production d'eau potable;

QUE ce décompte progressif soit payé par mode d'acceptation bancaire chez Desjardins.

PROCÈS-VERBAL DE LA 4^E RÉUNION DE CHANTIER

Le directeur a transmis aux élus le procès-verbal de la quatrième réunion de chantier qui s'est tenue mercredi le 7 septembre 2005 à 10 h au bureau de la Municipalité.

TRANSFERT D'UNE PARTIE DES REVENUS DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

Le 21 juin dernier, une entente a été signée pour le Québec et ses municipalités. Cette entente prévoit le transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence. Pour le Québec, ce transfert représente 1,15 milliard de dollars sur une période de cinq ans.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va recevoir quatre cent quatre mille neuf cent cinquante-trois dollars (404 953\$) répartis sur cinq ans pour ses infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie locale. Cette somme sera disponible après la signature de l'entente prévue pour le 31 octobre 2005 au plus tard.

L'entente Canada-Québec prévoit que les municipalités doivent consacrer cet argent à leurs infrastructures. De plus, la Municipalité devra participer, dans une proportion de 25%, à chacun des projets qu'elle compte réaliser avec ces argents.

Au cours du mois de septembre 2005, le Ministère fera connaître ses exigences relativement aux travaux et au plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout.

Bref, la Municipalité devra dresser, avant le 31 décembre 2005, un calendrier biennal des travaux les plus urgents à effectuer.

SOUSSIONS POUR OXYGÈNE PUR

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'oxygène pur à sa future usine de filtration d'eau potable.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au 16 septembre à 15h pour déposer leurs soumissions au bureau municipal. Voici les résultats :

		<u>Location</u>
Air Products Canada ltée	0,25/mètre cube	550\$/mois
Praxair	0,23/mètre cube	550\$/mois
Air liquide	0,367/mètre cube	500\$/mois

La conformité des soumissions sur invitation reçues a été vérifiée et aucune ne présentait d'anomalie.

CONSIDÉRANT QUE la soumission retenue a été vérifiée et qu'elle est conforme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «Praxair» pour la fourniture d'oxygène pur à la future usine de filtration, soit :

« 23¢/mètre cube et 550\$/mois de location »

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement va être adopté lors d'une séance ultérieure. Ledit règlement va décréter une taxe spéciale suite à des travaux de nettoyage et de dragage d'une section de la branche no 1 du cours d'eau Campagna situé sur le lot 179, rang 1, 1^{ère} concession du sud de la rivière du Sud du cadastre de la paroisse de Saint-François.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté pour signifier qu'un règlement décrétant une taxe spéciale suite à des travaux de nettoyage et de dragage d'une section de la branche n° 1 du cours d'eau Campagna sera présenté pour fin d'adoption lors d'une séance ultérieure.

PROJET DE RÈGLEMENT POUR NETTOYAGE DE COURS D'EAU

Le directeur général présente un projet de règlement aux élus. C'est relié directement à ce qui est décrit au point numéro 7 – Avis de motion.

Lorsque le montant total des travaux sera connu, alors le Conseil sera en mesure d'adopter le règlement. Pour l'instant, c'est simplement un projet. Bref, c'est à cela que ça va ressembler. Avez-vous des changements à apporter?

Le Conseil municipal est d'accord avec le projet de règlement qui leur est présenté par le directeur général. Il n'y a aucun changement à y apporter.

ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES

C'est le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à l'Association touristique Chaudière-Appalaches pour l'année 2006.

Le coût de renouvellement est le suivant :

<u>Population</u>	<u>Prix</u>	
1 594	.15/habitant	239,10
		TPS 16,74
		TVQ 19,19
		275,03\$

CONSIDÉRANT QU'il y a beaucoup de gens de la région qui travaillent dans le milieu touristique;

CONSIDÉRANT QUE c'est un créneau qui doit être exploité au maximum afin de générer des retombées économiques importantes sur toute la région;

CONSIDÉRANT QUE l'Association touristique Chaudière-Appalaches est le meilleur véhicule pour promouvoir tous les attraits présents sur le territoire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de renouveler son adhésion 2006 à l'Association touristique Chaudière-Appalaches pour la somme de deux cent soixante-quinze dollars et trois sous (275,03\$) taxes incluses.

BUDGET DE LA RÉGIE POUR L'ANNÉE 2006

La Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny présente, pour fin d'adoption, son budget pour l'année 2006. Vous remarquerez qu'à la section «REVENUS», ceux-ci sont estimatifs. Dès que le calcul de la population équivalente totale pour l'année 2006 sera fait, les revenus définitifs vous seront communiqués.

Une copie dudit budget est remise aux élus pour fin d'adoption.

Toujours à titre informatif et aussi à titre de référence, le directeur transmet aux élus une copie du budget 2005 de la Régie.

Quote-part 2005	Quote-part 2006 de la Municipalité
3 899,99\$	5 508,24\$

Différence de
1 608,25\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget présenté par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny pour l'année 2006.

À titre informatif, veuillez prendre note que la prochaine assemblée régulière de la Régie aura lieu mercredi, le 7 décembre 2005 à 19 h 30 au 284, boul. Nilus-Leclerc, local 2, à l'Islet.

SOUSSIONS POUR HUILE À CHAUFFAGE

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et d'huile diesel de première qualité pour la saison 2005-2006;

Les soumissionnaires invités sont les suivants :

- 1- Pétroles J.M.B. inc.
- 2- Les Pétroles Sonic
- 3- Les Huiles Desroches inc.
- 4- Vitrafort inc.
- 5- Les Pétroles Irving inc.
- 6- Pétrole Montmagny inc.

Le directeur joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission pour la demande en huile à chauffage et diesel.

Les soumissionnaires invités ont jusqu'au lundi 3 octobre 2005 avant 16 heures pour faire parvenir leurs soumissions.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et de diesel de première qualité pour la saison 2005-2006;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant
 APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la
 soumission de «Les Pétroles J.M.B. inc.» pour la fourniture d'huile à chauffage et de diesel de
 première qualité pour la saison 2005-2006;

Huile à chauffage	0,7476/litre taxes incluses
Diesel	1,034/litre taxes incluses

QUE «Les Pétroles J.M.B. inc.» desservent les besoins du garage municipal, de la Mai-
 son de la Paroisse et du Centre des Loisirs;

QUE le produit soit de première qualité et que la livraison soit faite dans les meilleurs délais;

QUE les prix soient sujets aux fluctuations du marché et qu'une preuve écrite de la compagnie
 Ultramar soit fournie par «Les Pétroles J.M.B. inc.» à la Municipalité à chaque changement de prix.

SOUSSIONS POUR SABLE ET SEL

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation
 pour la fourniture de sable et de sel à 12% pour la saison 2005-2006.

Les soumissionnaires invités sont les suivants:

- 1- Unibéton
- 2- Martin Mercier inc.
- 3- Terrassements Joncas et frères inc.
- 4- Les Constructions H.D.F. inc.

Le directeur joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission pour la demande en
 sable et en sel. Les soumissionnaires invités ont jusqu'au lundi 3 octobre 2005, avant 16 heures,
 pour faire parvenir leurs soumissions.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la sou-
 mission de «Unibéton» au prix de dix-neuf dollars et quatre-vingt-seize sous (19,96\$) taxes incluses,
 la tonne métrique livrée et quinze dollars et quatre-vingt-treize sous (15,93\$) taxes incluses, la tonne
 métrique non livrée pour la fourniture en sable et en sel 12% pour la saison d'hiver 2005-2006;

QUE la qualité du sable avec sel 12% soit constante, c'est-à-dire un sable bien lavé et
 non agglutinant;

QUE le délai de livraison soit le plus court possible.

SOUSSIONS POUR BÉLIER MÉCANIQUE

Depuis déjà quelques années, la Municipalité fait des sillons dans les champs afin de diminuer
 la poudrierie dans les chemins. Aussi, demande-t-elle des soumissions sur invitation pour un taux
 horaire et un coût de transport pour chaque séance de travail auprès des entrepreneurs suivants :

- 1- Martin Mercier inc.
- 2- Les Constructions H.D.F. inc.

Le directeur joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission pour la demande d'un
 bélier mécanique.

Les soumissionnaires invités ont jusqu'au lundi 3 octobre 2005, avant 16 heures, pour faire parve-
 nir leurs soumissions.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient

la soumission de «Les Constructions H.D.F. inc.» pour effectuer sur appel des sillons dans les champs, à un taux horaire de cent cinq dollars (105\$);

QUE le coût du transport par séance de travail soit inclus au taux horaire;

QUE «Les Constructions H.D.F. inc.» fassent preuve d'une grande disponibilité;

QUE «Les Constructions H.D.F. inc.» s'en tiennent aux endroits que le responsable des travaux publics de la Municipalité leur aura désignés;

QUE «Les Constructions H.D.F. inc.» soient très méticuleux dans leurs opérations afin de ne pas abîmer les champs des propriétaires.

EAUX USÉES À MORIGEAU

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande au directeur d'inviter monsieur Aurèle Gendron à soumissionner pour le déneigement de l'entrée Chamberland et du poste d'assainissement des eaux usées à Morigeau pour l'hiver 2005-2006.

Monsieur Gendron a jusqu'au lundi 3 octobre 2005, avant 16 heures, pour déposer sa soumission.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la soumission sur invitation de monsieur Aurèle Gendron pour entretenir et déneiger l'entrée Chamberland et le poste d'assainissement des eaux à Morigeau pour un montant de six cent cinquante dollars (650\$) taxes en sus;

QUE l'entrée Chamberland soit dégagée sur toute sa largeur et sur toute sa longueur;

QUE ladite rue soit dégagée tôt le matin car il y a des travailleurs qui commencent de bonne heure;

QUE le contrat d'entretien de ladite rue pour la période d'hiver 2005-2006 rencontre les attentes des résidents directement concernés ainsi que celles de la Municipalité;

QUE le devant des boîtes aux lettres au poste d'assainissement des eaux à Morigeau soit dégagé également tôt le matin.

DÉNEIGEMENT DE LA RUE DU ROCHER ET DU SITE INSTITUTIONNEL

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande, pour l'hiver 2005-2006, des soumissions sur invitation pour le déneigement de la rue du Rocher et du site institutionnel.

Les soumissionnaires invités sont :

1- Monsieur Gilles Lamonde

2- Monsieur Jacques Théberge

3- Monsieur Jacques Blais

4- Monsieur Alphonse Marceau

Le directeur joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission.

Les soumissionnaires invités ont jusqu'au lundi 3 octobre 2005, avant 16 heures, pour faire parvenir leurs soumissions.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission présentée par monsieur Gilles Lamonde du 172, chemin St-François Ouest, pour le déneigement de la rue du Rocher et de tout le site institutionnel pour la somme de mille sept cent dollars (1 700\$) taxes en sus;

QUE le soumissionnaire retenu s'en tienne rigoureusement aux spécifications qui apparaissent sur la demande de soumission sur invitation;

QU'une visite des lieux soit faite par le soumissionnaire retenu avant le début de l'hiver afin de bien mémoriser toutes les particularités qu'offre le site institutionnel (clôture, lampadaires, arbres plantés, etc.).

DÉNEIGEMENT AUX LOISIRS

Le directeur avise le Conseil municipal que des soumissions sur invitation ont été demandées pour le déneigement aux Loisirs St-François.

Les soumissionnaires invités sont les mêmes que ceux pour le déneigement de la rue du Rocher et du site institutionnel. Ils ont aussi jusqu'au lundi 3 octobre 2005, avant 16 heures, pour faire parvenir leurs soumissions.

Le directeur joint pour les élus une copie de la formulation de la soumission.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de monsieur Gilles Lamonde au montant de mille cinq cent vingt-cinq dollars (1525\$) taxes en sus pour effectuer le déneigement 2005-2006 aux Loisirs St-François tel que spécifié sur la soumission sur invitation.

GESTECH ENVIRONNEMENT/NOUVELLE OFFRE DE SERVICE

Le directeur présente au Conseil municipal la nouvelle offre de services déposée par «Gestech Environnement inc.».

L'offre de services déposée consiste à exploiter, à opérer, à faire l'entretien préventif et assurer le bon fonctionnement du système de traitement de l'eau potable de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, selon les devis techniques des consultants.

Le Conseil municipal a reçu la nouvelle offre de service de «Gestech Environnement inc.». Suite à cette offre de service, le Conseil a demandé une autre offre de service à une autre compagnie (en l'occurrence «Aquatech inc.») pour pouvoir comparer. Hors, l'offre «d'Aquatech inc.» est plus élevée que celle de «Gestech Environnement inc.».

Suite à ce constat, le Conseil municipal a décidé de rencontrer les principaux représentants de «Gestech Environnement inc.» dans la semaine du 10 octobre afin de discuter de l'offre de service qu'ils ont déposée pour l'exploitation de l'usine de traitement de l'eau potable.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE

Le fonds sur l'infrastructure municipale rurale, appelé FIMR, vise à permettre à la faveur d'une aide financière provenant du Gouvernement du Québec et du Gouvernement du Canada, la réalisation de travaux de réhabilitation, de rénovation, d'agrandissement, de remplacement ou de construction d'infrastructures admissibles.

Le FIMR comprend trois volets :

1. Infrastructures pour l'eau potable ou les eaux usées
2. Développement des connaissances relatives aux infrastructures municipales
3. Infrastructures de soutien au développement local ou régional

Une copie du guide sur les règles et les normes est remise à chacun des élus.

Dates limites

Les demandes d'aide financière doivent parvenir au ministère des Affaires municipales et des Régions avant le 31 décembre 2007.

Les projets admissibles doivent avoir été inscrits à l'entente Canada-Québec sur le FIMR avant le 31 décembre 2008.

Aucun projet dont la date d'achèvement va au-delà du 31 mars 2010 ne pourra être inscrit à l'en-

tente Canada-Québec sur le FIMR.

RÉPARATION DE 4 APPAREILS RESPIRATOIRES

La brigade incendie possède dix (10) appareils respiratoires. Parmi ceux-ci, il y en a quatre (4) qui auraient besoin d'une mise à jour afin de rencontrer la norme N.F.P.A.

Protection Incendie CFS Ltée présente une estimation de coût pour chacun des quatre (4) appareils. Le total s'élève à trois mille cinq cent quarante-deux dollars et quatorze sous (3 542,14\$), taxes en sus. Pour situer le Conseil, un appareil respiratoire neuf répondant aux normes en vigueur coûte quatre mille cinq cents dollars (4 500\$).

Est-ce que le Conseil municipal donne son aval pour que les quatre (4) appareils respiratoires soient réparés?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour que les quatre (4) appareils respiratoires soient réparés afin qu'ils répondent à la norme N.F.P.A.;

QUE la mise aux normes des quatre (4) appareils respiratoires se fasse chez «Protection Incendie CFS Ltée».

RÉSOLUTION D'EMPRUNT

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a signé le 18 août 2005 un contrat de crédit variable avec la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud. Le montant de la marge de crédit s'élevait à huit millions cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-treize dollars (8 186 993\$). Évidemment, ce montant est pour la mise aux normes des installations de production d'eau potable de la Municipalité (Règlement No 198-2005).

Suite à une rencontre avec des représentants du Centre financier Desjardins, il a été discuté d'un nouveau mode d'emprunt pour la Municipalité. Ça s'appelle «L'acceptation bancaire». Il serait avantageux pour la Municipalité d'emprunter par cette façon. Les taux d'intérêt sont plus bas.

Pour procéder légalement, il faut que la Municipalité adopte une résolution d'emprunt. Une copie du modèle de la résolution d'emprunt est remise à chacun des élus.

RÉSOLUTION D'EMPRUNT

ATTENDU QUE la **Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud** (la « **Municipalité** ») a signé le 18 août 2005 un contrat de crédit variable de la Caisse populaire Desjardins de Saint-François de la Rivière-du-Sud (l'«**Offre de service**»);

ATTENDU QUE la Municipalité désire se prévaloir, dans le cadre des pouvoirs que les lois sur le financement municipal lui confèrent, des modalités de financement de la Caisse centrale Desjardins (la « **Caisse centrale** ») mentionnées dans l'Offre de service;

ATTENDU QUE les crédits mis à la disposition de la Municipalité dans le cadre du programme Acceptations Desjardins de la Caisse centrale constituent des emprunts temporaires qui sont contractés par la Municipalité aux fins d'acquitter i) des dépenses pour l'administration courante de la Municipalité ii) des dépenses pour lesquelles le versement d'une subvention par le Gouvernement du Québec ou l'un de ses ministères ou organismes est assuré ou iii) des dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt de la Municipalité si le montant emprunté de la Caisse centrale n'excède pas 100% du montant de l'emprunt autorisé par le règlement d'emprunt;

ATTENDU QU'aucune des sommes qui sera empruntée de la Caisse centrale par la Municipalité n'a pour but de venir en aide à un établissement industriel ou commercial tel que prévu à la *Loi sur l'interdiction de subventions municipales*;

ATTENDU QUE la Municipalité est régie par la dispositions de la [*Loi sur les cités et villes* (Québec) ou du *Code municipal* (Québec)];

SUR PROPOSITION de monsieur Auguste Boulet,
 APPUYÉ par monsieur Réналd Roy,
 IL EST RÉSOLU QUE:

1. La Municipalité soit et elle est, par les présentes, autorisée à emprunter de la Caisse centrale, sous forme d'Acceptations Desjardins, une somme n'excédant pas i) 100 % du total des obligations, des billets ou des autres titres dont le règlement d'emprunt de la Municipalité autorise l'émission, ii) 100 % du montant total des taxes et impôts de la Municipalité qui n'ont pas encore été perçus par la Municipalité, le tout conformément aux termes et conditions d'une convention à intervenir entre la Municipalité et la Caisse centrale (la «Convention»), dont un exemplaire a été soumis à la présente séance.
2. Le projet de convention soumis à la présente séance soit et il est, par les présentes, approuvé avec tels amendements, suppression et ajouts qui, de l'avis des personnes qui signeront la Convention peuvent y être requis, l'approbation de ces personnes étant prouvée de façon concluante par la signature de la Convention de la manière prévue au paragraphe 10 des présentes.
3. Aux fins de constater chacun des tirages effectués auprès de la Caisse centrale, la Municipalité soit et elle est, par les présentes, dûment autorisée à créer, émettre et vendre des lettres de dépôt régies par la *Loi sur les lettres et billets de dépôt (Canada)*, acceptées sans condition par la Caisse centrale et admissibles à la négociation conformément aux Règles du Service de compensation des titres d'emprunt de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs, limitée, le tout suivant les termes et conditions prévues à la Convention.
4. La nomination de la Caisse centrale à titre d'agent émetteur des Acceptations Desjardins est par les présentes approuvée de même que la forme et teneur des Acceptations Desjardins telles que prévues à la Convention.
5. Le paiement par la Municipalité des frais d'estampillage et de tout autre honoraire payable à la Caisse centrale pour chaque tirage d'Acceptations Desjardins est par les présentes approuvé.
6. La signature et la livraison, pour et au nom de la Municipalité, des Acceptations Desjardins conformément aux dispositions énoncées à la Convention, sont par les présentes approuvées.
7. La Municipalité mandate et autorise irrévocablement la Caisse centrale à poser tous les gestes nécessaires ou utiles afin que les Acceptations Desjardins émises conformément à la Convention soient admissibles à la négociation conformément aux Règles du Service de compensation des titres d'emprunt de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs, limitée, et à signer en son nom et pour son compte tout document nécessaire ou utile afin de donner plein effet à cette négociation.
8. Le président et chef de la direction de la Caisse centrale et le premier vice-président, trésorerie et courtage de la Caisse centrale soient et ils sont, par les présentes, autorisés et requis, pour et au nom de la Municipalité, de signer par fac-similé de signature chaque Acceptation Desjardins.
9. La nomination de la Caisse centrale à titre d'agent payeur des Acceptations Desjardins suivant les dispositions prévues à la Convention est, par les présentes, approuvée.
10. L'un des dirigeants suivant, soit le maire, monsieur Pierre Jean ou le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, le 3 octobre 2005, est par les présentes autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, la Convention de même que tout certificat, document et écrit qui peuvent être jugés nécessaires, utiles ou opportun aux fins des présentes, à fournir tous les renseignements nécessaires et à poser tout geste qu'il jugera nécessaire, utile ou opportun afin de donner effet à la présente résolution incluant, sans limiter la généralité de ce qui précède, à transmettre à la Caisse centrale, pour et au nom de la Municipalité, les instructions requises aux fins de l'émission des Acceptations Desjardins. L'un des dirigeants mentionné ci-dessus soit et il est, par les présentes, autorisé et requis, pour et au nom de la Municipalité, de poser tout geste et de faire toute chose, de signer et livrer tout document, instrument et écrit néces-

saire ou utile afin de donner plein effet à la présente résolution.

11. Je, soussigné, secrétaire du Conseil de la Municipalité de l, certifie que la présente résolution est une copie conforme de la résolution adoptée par le Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le 3 octobre 2005 lors d'une séance dûment constituée et à laquelle un quorum était en tout temps maintenu et que ladite résolution est toujours en vigueur dans sa teneur initiale à la date des présentes.

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 3

Le troisième décompte progressif couvrant les travaux exécutés par l'entrepreneur «La Cie Wilfrid Allen Ltée» en date du 30 septembre 2005 est présenté aux membres du Conseil.

Le montant total à payer est de deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quarante dollars et quarante-cinq sous (299 940,45\$) taxes et retenues incluses.

La Municipalité dispose de quarante-cinq jours pour payer l'entrepreneur à partir du moment où l'entrepreneur l'a signé.

Une copie du décompte progressif N° 3 est remise aux élus.

Le Conseil municipal accuse réception du décompte progressif N° 3. Il va en prendre connaissance plus à fond dans les jours à venir et si aucune erreur ou anomalie n'est détectée, alors il y aura approbation pour paiement.

VARIA

FÉLICITATIONS AU JOURNAL L'ÉCHO

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tient à souligner le merveilleux travail de tous les bénévoles qui s'occupaient de la confection du journal l'Écho de Saint-François;

QUE des remerciements sincères soient aussi transmis aux bénévoles qui participaient à l'activité d'assemblage du journal communautaire et qui ont dû cesser à cause d'un changement technologique;

QUE des remerciements spéciaux soient adressés à monsieur Raynald Laflamme qui est pour ainsi dire l'âme du journal et qui nous livre un journal communautaire qui n'a rien à envier à aucun autre de par sa facture.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU QUE la séance soit ajournée au lundi 10 octobre 2005 à 19 h 30.

La réunion se termine à vingt et une heures et sept minutes.

Adopté unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Directeur général

Alcooliques Anonymes

Si tu as un problème avec l'alcool, Alcooliques Anonymes pourrait t'aider. Blaise : 259-7040

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRNSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Derniers moments de la saison!

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, chemin St-François Ouest
Saint-François

→ 259-2447

Obonsoins 

Pierre Martin
PHARMACIEN

542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

**Vous êtes
enceinte?**



INSCRIVEZ-VOUS AU PROGRAMME

Allo 
maman

Un programme d'information sur la grossesse
et les premiers mois de vie de votre bébé.

- Des guides rédigés par des pharmaciens.
- Un outil de suivi médical et pharmaceutique pour vous et votre poupon.
- Le prêt d'un téléavertisseur durant les derniers mois de votre grossesse.

Inscrivez-vous dès le début de votre grossesse
afin d'en profiter pleinement !

C'EST GRATUIT ET JUSTE POUR VOUS !

Disponible ici



PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

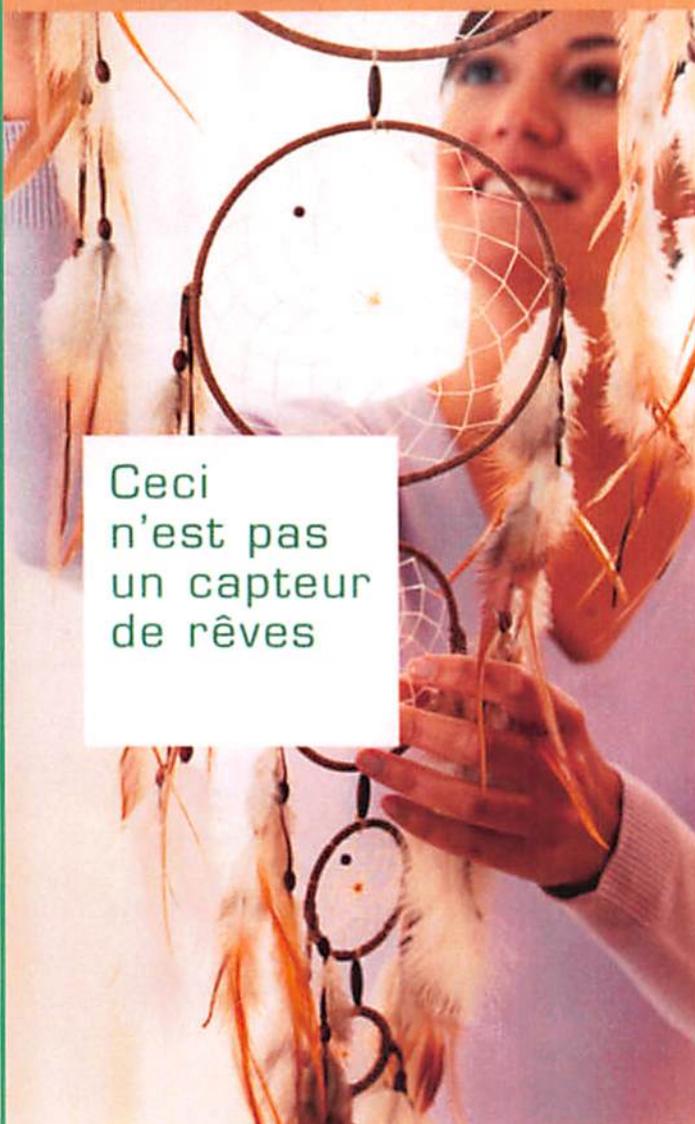
LUNDI, JEUDI: 9H À MIDI • 13H À 17H • 19 À 21H
MAR., MER., VEN.: 9H À MIDI • 13H À 17H • FERMÉE

LIVRAISON GRATUITE

PRODUITS D'ÉPARGNE



Conjuguer avoirs et êtres



Ceci
n'est pas
un capteur
de rêves

L'épargne au comptant

POUR VOS PROJETS À COURT TERME

Épargne rachetable Desjardins

Vous recherchez la souplesse ? L'épargne rachetable Desjardins au comptant peut vous être grandement utile pour pallier les imprévus ou pour réaliser à court terme un projet qui vous tient à cœur. Elle est encaissable en tout temps et vous est offerte, pour un temps limité, à un taux avantageux garanti pour une période de 12 ou 15 mois.

POUR VOS PROJETS À MOYEN TERME

Épargne à terme Gestion tactique de taux

L'épargne à terme Gestion tactique de taux, faisant partie de la gamme d'épargne à terme indiciaire Desjardins, permet de tirer profit des fluctuations de taux sur les marchés obligataires.

- Capital garanti à 100 %
- Terme de 3,5 ans
- Rendement* basé sur une gestion tactique de titres institutionnels à revenu fixe (ex. : obligations canadiennes et américaines)

POUR VOS PROJETS À LONG TERME

Épargne à terme à rendement progressif¹

Vous désirez des taux garantis, croissant d'année en année ? L'épargne à terme à rendement progressif Desjardins est le produit idéal pour faire fructifier les sommes nécessaires pour réaliser vos projets.

- Termes de 3 et de 5 ans
- Intérêts versés annuellement ou à l'échéance²
- Entièrement ou partiellement encaissable à chaque date d'anniversaire du dépôt, sans pénalité
- Offerte en version rachetable et en version non rachetable avec un rendement supérieur

* Le rendement de l'épargne à terme Gestion tactique de taux et de l'épargne à terme Perspectives Plus pourrait être nul.

¹ Dépôt minimal de 1000 \$

² Aux fins de l'impôt sur le revenu, les intérêts déclarés annuellement correspondent au rendement moyen à l'échéance.

³ Investissement minimal de 5000 \$



Desjardins

Caisse populaire Desjardins
de la Rivière-du-Sud